

**Echange de notes
des 29 juin/10 juillet 2007**

**confirmant la validité entre la Suisse et le Monténégro
de l'arrangement administratif du 5 juillet 1963 concernant
les modalités d'application de la convention relative aux assurances
sociales entre la Confédération suisse et la République Populaire
Fédérative de Yougoslavie**

(Etat le 10 juillet 2007)

Par échange de notes des 29 juin/10 juillet 2007 la Suisse et le Monténégro ont confirmé la validité, dans leurs rapports mutuels, de l'arrangement administratif du 5 juillet 1963 concernant les modalités d'application de la convention relative aux assurances sociales entre la Confédération suisse et la République Populaire Fédérative de Yougoslavie¹.

